

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2021

---

FORMATION SAGE-FEMME - (N° 4556)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS26

présenté par  
Mme Chapelier, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

Compléter l'alinéa 1 par la phrase suivante :

« La sous-classe 86.90D est renommée « Activités des infirmiers ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.